



SOCIÉTÉ CANINE DE L'ÎLE DE FRANCE

Association loi 1901 - Affiliée à la Société Centrale Canine
Fédération Nationale agréée par le Ministère de l'Agriculture - Reconnue d'Utilité Publique



EXPOSITION CANINE NATIONALE AVEC ATTRIBUTION DU CACS DE LA SCC



L'ISLE-ADAM

PARC MANCHEZ



DIMANCHE 8 AOÛT 2021

CONFIRMATION SEULE
voir page 3

CONTRÔLE VÉTÉRINAIRE À L'ENTRÉE (ARRÊTÉ PRÉFECTORAL DU 22/09/2008) - EXPOSITION SANS CAGE
CLÔTURE OFFICIELLE : 05 JUILLET 2021 À MINUIT SUR INTERNET (date de réception pour envois postaux)
DEUXIÈME CLÔTURE (EN LIGNE UNIQUEMENT) : 21 JUILLET 2021 À MINUIT (avec majoration des tarifs voir page 4)

BEST IN SHOW :
BABY - PUPPY - JEUNES - VÉTÉRANS ET MEILLEURS DE GROUPE
si les mesures sanitaires le permettent
(voir récompenses page 4)

HORAIRES : Entrée des chiens : 8h00 - Début des jugements : 9h30

RENSEIGNEMENTS :
07 89 41 88 44 - scif94@orange.fr

ENGAGEMENT EN LIGNE SUR WWW.SCEXPO.FR

LA LISTE DES JUGES PEUT ÊTRE MODIFIÉE SUIVANT LE NOMBRE DES ENGAGEMENTS ET LES INDISPONIBILITÉS DES JUGES.
Sous jugement étranger, s'assurer qu'un confirmateur sera présent le jour de l'exposition pour la confirmation

1 ^{er} groupe	
Dominique LAGROLLET	BERGER AUSTRALIEN
Jacques MEDARD MANGIN	BERGER ALLEMAND, BERGER BELGE MALINOIS, BERGER BELGE LAEKENOIS, BERGER BELGE TERVUEREN, BERGER BELGE GROENENDAEL, BORDER COLLIE, BOUVIER DES FLANDRES, WELSH CORGI CARDIGAN, WELSH CORGI PEMBROKE
Salvatore GIANNONE	BERGER BLANC, BERGER DE BEAUCE, BERGER DE BRIE, BERGER BERGAMASQUE, BERGER DE LA MAREMME ET DES ABRUZZES, BERGER DE RUSSIE MERIDIONALE, BERGER POLONAIS DE PLAINE, CHIEN DE BERGER CROATE, CHIEN DE BERGER DES TATRAS, CHIEN DE BERGER ROUMAIN DE MIORITZA, CHIEN DE BERGER ROUMAIN DES CARPATHES, CHIEN LOUP TCHECOSLOVAQUE, KOMONDOR, KUVASZ, MUDI, PULI, PUMI, TCHOUVATCH SLOVAQUE, BERGER DE LA SERRA DE AIRES (BERGER PORTUGAIS), CHIEN DE BERGER DE MAJORQUE
Roger BARENNE	BERGER AMERICAIN MINIATURE, BEARDED COLLIE, BERGER DE PICARDIE, BERGER DES PYRENEES A FACE RASE, BERGER DES PYRENEES A POIL LONG, CHIEN DE BERGER CATALAN, BOUVIER AUSTRALIEN, BOUVIER AUSTRALIEN COURTE QUEUE, KELPIE AUSTRALIEN, BOUVIER DES ARDENNES, BERGER HOLLANDAIS, CHIEN LOUP DE SAARLOOS, SCHATPENDOES NEERLANDAIS, CHIEN DE BERGER ANGLAIS ANCESTRAL (bobtail), CHIEN DE BERGER DES SHETLAND, COLLIE A POIL COURT, COLLIE A POIL LONG, LANCASHIRE HEELER
Sylvie MIGNON	SCHIPPERKE
2 ^{ème} groupe	
Raymond SOULAT	AFFENPINSCHER, PINSCHER ALLEMAND (pinscher moyen), PINSCHER AUTRICHIEN, PINSCHER NAIN, SCHNAUZER MOYEN, SCHNAUZER GEANT, SCHNAUZER NAIN, BERGER D'ASIE CENTRALE, BERGER DE BOSNIE-HERZGOVINE ET DE CROATIE, BERGER DU CAUCASE, BERGER DU KARST, CHIEN DE BERGER YOUGOSLAVE DE CHARPLANINA, BOUVIER BERNOIS, BOUVIER DE L'APPENZEL, BOUVIER DE L'ENTLEBUCH, GRAND BOUVIER SUISSE, BOXER, BROHOLMER, BULLDOG, BULLMASTIFF, MASTIFF, BERGER DE L'EUROPE DU SUD EST, CHIEN DE FERME DANO-SUEDOIS, CHIEN DE BERGER D'ANATOLIE, DOGUE ALLEMAND, DOGUE ARGENTIN
Salvatore GIANNONE	CHIEN DE CASTRO LABOREIRO, CHIEN DE LA SERRA DA ESTRELA, CIMARRON URUGUAYEN, DOGUE DE MAJORQUE, DOGUE DES CANARIES, FILA BRASILEIRO, FILA DE SAINT MIGUEL, MÂTIN DE L'ALENTEJO, MATIN ESPAGNOL, CANE CORSO (CHIEN DE COUR ITALIEN), CHIEN DE LEONBERG, CHIEN DE MONTAGNE DES PYRENEES, MATIN DES PYRENEES, DOBERMANN, DOGUE DE BORDEAUX, DOGUE DU TIBET, SAINT BERNARD, CHIEN DE MONTAGNE DE L'ATLAS, HOVAWART, LANDSEER, TERRE NEUVE, MATIN NAPOLITAIN, ROTTWEILER, SHAR PEI, SMOUS DES PAYS BAS, TOSA
René FAVRE	TERRIER NOIR RUSSE
3 ^{ème} groupe	
René FAVRE	TERRIER DU REVEREND RUSSELL, TERRIER JACK RUSSELL, AIREDALE TERRIER, BEDLINGTON TERRIER, BORDER TERRIER, LAKELAND TERRIER, MANCHESTER TERRIER, NORFOLK TERRIER, NORWICH TERRIER, SEALYHAM TERRIER, TERRIER AUSTRALIEN, TERRIER AUSTRALIEN A POIL SOYEUX, TERRIER BRÉSILIEN, TERRIER D'AGREMENT ANGLAIS NOIR ET FEU, TERRIER IRLANDAIS, TERRIER IRLANDAIS A POIL DOUX, TERRIER IRLANDAIS GLEN OF IMAAL, TERRIER JAPONAIS, TERRIER KERRY BLUE, TERRIER TCHEQUE, WELSH TERRIER
Boris CHAPIRO	BULL TERRIER, BULL TERRIER MINIATURE, STAFFORDSHIRE BULL TERRIER, STAFFORDSHIRE TERRIER AMERICAIN
Alain DUMORTIER	CAIRN TERRIER, DANDIE DINMONT TERRIER, SKYE TERRIER, TERRIER ECOSSAIS, WEST HIGHLAND WHITE TERRIER
Michel GRIOL	FOX TERRIER POIL DUR, FOX TERRIER POIL LISSE
Roger BARENNE	TERRIER DE CHASSE ALLEMAND
Sylvie MIGNON	YORKSHIRE TERRIER
4 ^{ème} groupe	
Jacques MEDARD MANGIN	TECKEL
5 ^{ème} groupe	
Michel GRIOL	BERGER FINNOIS DE LAPONIE, BUHUND NORVEGIEN, CHIEN DE BERGER ISLANDAIS, AKITA INU, CHIEN D'ELAN NORVEGIEN GRIS (Norsk Elghund gris), CHIEN D'ELAN NORVEGIEN NOIR (Norsk Elghund noir), CHIEN D'ELAN SUEDOIS (Jämthund), CHIEN D'OURS DE CARELIE, CHIEN DU GROENLAND, CHIEN FINNOIS DE LAPONIE, CHIEN NORVEGIEN DE MACAREUX, HOKKAIDO, KAI, KISHU, LAIKA DE SIBERIE OCCIDENTALE, LAIKA DE SIBERIE ORIENTALE, LAIKA RUSSO EUROPEEN, LAIKA DE YAKOUTIE, CHIEN SUEDOIS DE LAPONIE (Lapphund suedois), SAMOYEDE, SHIBA INU, SHIKOKU, SPITZ DE NORRBOETTEN, SPITZ DES VISIGOTHS, SPITZ FINLANDAIS, SPITZ JAPONAIS, ESQUIMAU CANADIEN, JINDO COREEN, CHIEN DE GARENNE DES CANARIES PODENCO, CHIEN DE GARENNE PORTUGAIS PODENCO, CHIEN DU PHARAO, CIRNECO DE L'ETNA, PODENCO D'IBIZA, CHIEN DE TAÏWAN, CHIEN DU Mexique, CHIEN DU PEROU, CHOW CHOW, EURASIER, MALAMUTE DE L'ALASKA, SPITZ, VOLPINO ITALIEN
Roger BARENNE	AKITA AMERICAIN, BASENJI, CHIEN THAILANDAIS A CRETE DORSALE, BANGKAEW DE THAILANDE, CHIEN DE CANAAN, HUSKY DE SIBERIE

6 ^{ème} groupe	
Roger BARENNE	ANGLO FRANCAIS DE PETITE VENERIE, ARIEGEOIS, BASSET BLEU DE GASCOGNE, GASCON SAINTONGEOIS, GRAND BLEU DE GASCOGNE, GRIFFON BLEU DE GASCOGNE, PETIT BLEU DE GASCOGNE, BASSET ARTESIEN NORMAND, CHIEN D'ARTOIS, BASSET FAUVE DE BRETAGNE, GRIFFON FAUVE DE BRETAGNE, BASSET HOUND, BEAGLE, BEAGLE HARRIER, HARRIER, BILLY, BASSET SUEDOIS, FOX HOUND ANGLAIS, FOXHOUND AMERICAIN, FRANCAIS BLANC ET NOIR, FRANCAIS BLANC ET ORANGE, FRANCAIS TRICOLORE, GRAND ANGLAIS FRANCAIS BLANC ET NOIR, GRAND ANGLAIS FRANCAIS BLANC ET ORANGE, GRAND ANGLAIS FRANCAIS TRICOLORE, POITEVIN, BRIQUET GRIFFON VENDEEN, GRAND BASSET GRIFFON VENDEEN, GRAND GRIFFON VENDEEN, PETIT BASSET GRIFFON VENDEEN, CHIEN A LOUTRE, CHIEN COURANT SUISSE, PETIT CHIEN COURANT SUISSE, CHIEN COURANT DE HALDEN, CHIEN COURANT DE HAMILTON, CHIEN COURANT DE HYGEN, CHIEN COURANT DE SCHILLER, CHIEN COURANT DU SMALAND, CHIEN COURANT ESPAGNOL, CHIEN COURANT FINLANDAIS, CHIEN COURANT GREC, CHIEN COURANT ITALIEN, CHIEN COURANT ITALIEN A POIL RAS, CHIEN COURANT NORVEGIEN, CHIEN DE RHODESIE A CRETE DORSALE, CHIEN N. ET F. POUR LA CHASSE AU RATON, GRIFFON NIVERNAIS, PORCELAINE
Merlinda FAVRE	BASSET DE WESTPHALIE, DALMATIEN, BRACHET ALLEMAND, BRACHET DE STYRIE A POIL DUR, BRACHET NOIR ET FEU, BRACHET POLONAIS, BRACHET TYROLIEN, CHIEN COURANT DE BOSNIE A POIL DUR, CHIEN COURANT DE LA VALLE DE LA SAVE, CHIEN COURANT DE MONTAGNE DU MONTENEGRO, BASSET DES ALPES, CHIEN COURANT SLOVAQUE, CHIEN COURANT DE TRANSYLVANIE, CHIEN COURANT POLONAIS, CHIEN COURANT D'ISTRIE A POIL DUR, CHIEN COURANT D'ISTRIE A POIL RAS, CHIEN COURANT SERBE, CHIEN COURANT TRICOLORE SERBE, CHIEN DE ROUGE DE BAVIERE, CHIEN DE ROUGE DU HANOVRE, CHIEN DE SAINT HUBERT
7 ^{ème} groupe	
Nathalie PARENT	BARBU TCHEQUE, BRAQUE SLOVAQUE A POIL DUR, PUDELPOINTER, DRAHTHAAR (CHIEN D'ARRRET ALLEMAND A POIL DUR), CHIEN D'ARRRET PORTUGAIS, BRAQUE ALLEMAND A POIL COURT, BRAQUE D'AUVERGNE, BRAQUE DE L'ARIEGE, BRAQUE DE BURGOS, BRAQUE DE WEIMAR, BRAQUE DU BOURBONNAIS, BRAQUE FRANCAIS TYPE GASCOGNE, BRAQUE FRANCAIS TYPE PYRENEES, BRAQUE ITALIEN, SPINONE, EPAGNEUL BRETON, BRAQUE HONGROIS A POIL COURT, BRAQUE HONGROIS A POIL DUR, BRAQUE SAINT GERMAIN, CHIEN D'ARRRET ALLEMAND A POIL RAIDE, CHIEN D'ARRRET DANOIS ANCESTRAL, CHIEN D'ARRRET FRISON, CHIEN DE PERDRIX DE DRENTE, EPAGNEUL BLEU DE PICARDIE, EPAGNEUL PICARD, EPAGNEUL DE PONT AUDEMER, EPAGNEUL FRANÇAIS, LANGHAAR (CHIEN D'ARRRET ALLEMAND A POIL LONG), GRAND EPAGNEUL DE MUNSTER, PETIT EPAGNEUL DE MUNSTER, GRIFFON A POIL DUR KORTHALS, POINTER ANGLAIS, SETTER ANGLAIS, SETTER GORDON, SETTER IRLANDAIS ROUGE, SETTER IRLANDAIS ROUGE & BLANC
8 ^{ème} groupe	
Jacques MEDARD MANGIN	BARBET, CHIEN D'EAU AMERICAIN, CHIEN D'EAU ESPAGNOL, CHIEN D'EAU FRISON, CHIEN D'EAU PORTUGAIS, CHIEN D'EAU ROMAGNOL, CHIEN D'OYSEL ALLEMAND, CLUMBER SPANIEL, COCKER SPANIEL AMERICAIN, COCKER SPANIEL ANGLAIS, ENGLISH SPRINGER SPANIEL, WELSH SPRINGER SPANIEL, FIELD SPANIEL, SUSSEX SPANIEL, EPAGNEUL D'EAU IRLANDAIS, PETIT CHIEN HOLLANDAIS DE CHASSE AU GIBIER D'EAU
Roger BARENNE	GOLDEN RETRIEVER, RETRIEVER DU LABRADOR, RETRIEVER A POIL BOUCLE, RETRIEVER A POIL PLAT, RETRIEVER DE LA BAIE DE CHEASAPEAKE, RETRIEVER DE LA NOUVELLE ECOSSE
9 ^{ème} groupe	
Raymond SOULAT	BICHON A POIL FRISE, BICHON BOLONAIS, BICHON HAVANAIS, BICHON MALTAIS, PETIT CHIEN LION, CAVALIER KING CHARLES, KING CHARLES, CARLIN, KROMFOHRLANDER, EPAGNEUL JAPONAIS, EPAGNEUL PEKINOIS, RATIER DE PRAGUE, EPAGNEUL TIBETAÏN, L'HASSA APSO, SHIH TZU, TERRIER TIBETAÏN, TERRIER DE BOSTON
Sylvie MIGNON	BOULEDOGUE FRANÇAIS, SPÉCIALE EPAGNEUL NAIN CONTINENTAL, SPÉCIALE PETIT CHIEN RUSSE, GRIFFON BELGE, GRIFFON BRUXELLOIS, PETIT BRABANCON
Alain DUMORTIER	CANICHE
René FAVRE	CHIEN CHINOIS A CRETE, CHIHUAHUA, COTON DE TULEAR
10 ^{ème} groupe	
Alain DUMORTIER	BARZOÏ, LEVRIER HONGROIS, AZAWAKH, LEVRIER ESPAGNOL, LEVRIER POLONAIS, SLOUGH, GREYHOUND, LEVRIER AFGHAN, SALUKI, PETIT LEVRIER ITALIEN, LEVRIER ECOSSAIS, LEVRIER IRLANDAIS, WHIPPET
Races non reconnues par la F.C.I.	
Roger BARENNE	CHIEN FONNESE, CONTINENTAL BULLDOG, CURSINU, BRIQUET DE PROVENCE, BRUNO SAINT-HUBERT FRANÇAIS, EPAGNEUL DE SAINT USUGE
Salvatore GIANNONE	BARBADO DE TERCEIRA, CAO DE GADO TRAMONTANO
Alain DUMORTIER	CHIEN PARTICOLORE A POIL FRISE

EXTRAITS DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE L'EXPOSITION

L'Exposition se tiendra à L'Isle-Adam
Parc Manchez
le dimanche 8 août 2021

HORAIRES D'ENTRÉE ET DE JUGEMENT - L'accès de l'Exposition est ouvert aux chiens à partir de 8h00. Les jugements commenceront à 9h30.

SORTIE DES CHIENS - Sortie libre après les jugements.

AFFICHAGE - Les éleveurs sont autorisés à faire figurer sur un panneau de 45 cm de hauteur x 35 cm de largeur : le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'élevage ; les principales récompenses obtenues par l'élevage ; l'annonce de portées à vendre. Un seul panneau est autorisé par cage. Toute distribution de prospectus quels qu'ils soient est rigoureusement interdite dans l'enceinte de l'Exposition.

TOILETTAGE - Il est interdit de préparer le chien dans l'enceinte de l'exposition en utilisant des substances ou du matériel quelconque. Seul l'usage du peigne ou de la brosse est autorisé. Il est interdit de traiter la robe, la peau ou la truffe avec quoi que ce soit qui en modifie la structure, la couleur ou la forme. Il est interdit de laisser un chien attaché sur la table de toilettage plus longtemps que ne l'exige sa préparation.

PRESENTATION - Il est précisé que le chien ne peut être présenté que par une seule personne, ce qui exclut tout double « Handling », c'est-à-dire qu'il est interdit par tout autre personne d'appeler ou d'exciter le chien à l'extérieur du ring avec tout objet, sifflet ou autre gesticulation. Le juge est chargé de faire respecter cette règle soit par le commissaire de ring soit par les organisateurs de l'exposition.

Il pourra, en cas de non respect, disqualifier le chien et consignera le motif sur son carnet de juge.

SERVICE VÉTÉRINAIRE - Le Service Vétérinaire sera assuré par un Docteur - Vétérinaire de service qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'Exposition :
- des chiens paraissant malades ou atteints de maladies de peau,
- des chiens aveugles, sourds ou estropiés,
- des chiens monorchides, cryptorchides ou atteints de malformations,
- des chiennes visiblement pleines, en état de lactation ou accompagnée de leurs petits,
- des chiens dangereux.
La décision du Service Vétérinaire est sans appel (voir Avis aux Expositants). Après passage au contrôle vétérinaire, seuls les chiens ayant la marque du contrôle seront acceptés sur les rings pour les jugements.

ANNULATION - En cas d'impossibilité d'ouvrir l'Exposition pour des raisons majeures, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, attendu que la Société organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés hormis en cas de COVID 19 où dans ce cas 10% du montant des engagements sera gardé en frais de gestion.

ENGAGEMENTS - Les droits d'engagement doivent être réglés en même temps que l'envoi de la feuille d'engagement et resteront acquis à la Société organisatrice, même si l'exposant ne peut pas se présenter. Seuls les engagements payés seront pris en compte. Pour les engagements internet, la société canine demande un euro supplémentaire par transaction pour les frais bancaires et administratifs. Les engagements au tarif adhérent se feront uniquement par courrier.
Pour bénéficier du tarif dégressif, les chiens doivent appartenir au même propriétaire. Ils peuvent être présentés par toute personne de son choix à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion des manifestations canines. Pour les juges, se conformer au règlement des juges. Sont admis à l'Exposition les chiens dont l'inscription a pour but d'être une demande pour inscription à titre initial ou pour inscription au livre d'attente. Les chiens de leur catégorie ne sont pas admis.

Seront refusés :
a) les inscriptions parvenues après la date de clôture des engagements,
b) les engagements «au poteau» le jour de l'exposition,
c) toutes modifications ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition, exception faite pour la classe de lot d'élevage ou des erreurs de transcription de l'organisation.

CLASSES D'ENGAGEMENT

la date prise en compte pour l'admission dans une classe est la date anniversaire du chien au jour du jugement

• CLASSES INDIVIDUELLES

INTERMÉDIAIRE - Pour les chiens âgés de 15 mois à moins de 24 mois. Cette Classe donne droit à l'attribution d'un C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Travail et Ouverte.

OUVERTE - Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois.

Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Travail et Intermédiaire.

TRAVAIL - Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois et titulaires de l'attestation permettant l'engagement en classe travail (la récompense doit être obtenue avant la date de clôture des engagements, la photocopie doit être jointe à l'engagement).

Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Ouverte et Intermédiaire.

CHAMPION DE BEAUTÉ - Réserve exclusivement aux chiens âgés d'au moins 15 mois, déclarés Champions de Beauté Nationaux des Pays Membres de la F.C.I. et Champions Internationaux de la F.C.I. au plus tard à la date de clôture des engagements (la photocopie doit être jointe à l'engagement).

Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S.

JEUNES - Pour tous chiens âgés de 9 mois à moins de 18 mois. Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif Excellent et non au C.A.C.S.

PUPPY - Pour les chiens âgés de 6 mois à moins de 9 mois.

BABY - Pour les chiens âgés de 4 mois à moins de 6 mois.

Ces 2 classes ne donnent pas droit à l'attribution d'un qualificatif ; le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur, Prometteur, Assez Prometteur, insuffisant).

VÉTÉRAN - Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 8 ans. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S.

• AUTRES CLASSES

MEUTES - Uniquement Terriers - Teckels - Chiens Courants.

POUR CHIENS COURANTS : Pour six chiens courants minimum, de même race et variété, sans distinction de sexe, appartenant au même propriétaire. Chaque sujet composant la Meute doit faire l'objet d'une feuille d'engagement.

POUR TERRIERS-TECKELS : Pour six terriers ou 6 teckels minimum. Le propriétaire doit justifier que 3 de ses chiens engagés ont obtenu les titres nécessaires pour accéder à la classe travail ou qu'il est titulaire d'une attestation de meute délivrée par la DDA de son département pour la chasse sous terre.

TECKELS : Les chiens en meute doivent impérativement être de même variété de poil et de taille (seuls les Nains et Kaninchen de même poil peuvent être réunis dans la même meute) et appartenir au même propriétaire.

LOT D'AFFIXE - (Inscription sur place). Pour au moins trois et au plus 5 chiens de mêmes races et variété, sans distinction de sexe, déjà engagés dans une classe individuelle, nés chez le même producteur mais pouvant appartenir à des propriétaires différents. Le classement, qui tient compte de l'homogénéité, sera fait par un juge unique sur le ring d'honneur.

LOT DE REPRODUCTEUR - (Inscription sur place). Pour un sujet mâle ou femelle, accompagné de 3 (minimum) à 5 (maximum) de ses descendants directs au 1er degré.

COUPLE - (Inscription sur place). Pour deux chiens de même race et variété, de sexe différent, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle.

PAIRE - (Inscription sur place). Pour deux chiens de même race et variété, de même sexe, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle.

CHIENS «NE CONCOURANT PAS» - Pour les chiens âgés de 4 mois minimum, titulaires d'un Certificat de Naissance ou inscrits à un Livre des Origines reconnu par la F.C.I. et qui ne participent pas à l'exposition. Le carnet de santé de ce chien doit être en règle. Ces chiens figurent au catalogue mais ne sont ni jugés ni confirmés.

CLÔTURE DES ENGAGEMENTS - La date de clôture officielle est fixée au **05 juillet 2021 (date de réception)**. Tout engagement courrier parvenant après cette date sera refusé. 2e clôture au **21 juillet 2021** (minuit uniquement pour les engagements par internet avec majoration des tarifs (voir page 4). En cas de demande d'annulation avant la date de clôture officielle, un remboursement sera fait moins 10% ; passée cette date, il n'y aura plus d'annulation, ni de modification induisant un changement de tarif.

REFUS OU EXCLUSIONS :

1° des engagements :
des chiens n'ayant pas atteint l'âge de 4 mois le jour de l'exposition. La Société se réserve le droit de refuser tous engagements qu'elle croirait ne pas devoir admettre et de les rembourser même après les avoir acceptés.

2° des chiens. - (A leur entrée ou en cours d'exposition) :

a) ceux refusés par le «Service Vétérinaire» ;

b) ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés.

Les engagements dans ces cas ne seront pas remboursés.

c) ceux non engagés dont l'entrée dans l'enceinte de l'Exposition est formellement interdite ;

d) ceux dont l'engagement «au poteau» serait demandé.

JUGEMENTS - Les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un commissaire de ring, et si besoin est, d'un interprète, fonctions qui, en aucun cas, ne peuvent être tenues par un Juge qualifié ou stagiaire ou Expert confirmateur de la race considérée.

Un Juge défaillant peut être remplacé par son suppléant ou tout autre Juge qualifié pour la même race. Un deuxième Juge sera désigné si le nombre d'engagements dépasse 80 chiens par journée d'exposition.

En aucun cas un Juge ne pourra, à la demande de l'exposant, juger le chien dans une autre classe que celle dans laquelle il a été engagé.

Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés.

Les chiens peureux ou agressifs seront automatiquement éliminés par le Juge. En aucun cas les chiens absents au moment du jugement ne seront examinés par la suite, mais le juge a la faculté de l'examiner, de lui attribuer un qualificatif officiel sans le classer.

Lorsque le coup de feu est obligatoire, celui-ci doit être tiré à l'extérieur du hall.

C.A.C.S. : Le C.A.C.S. ne peut être accordé qu'à un chien classé 1er «EXCELLENT» en CLASSE OUVERTE, INTERMÉDIAIRE ou TRAVAIL, à condition qu'il soit de mérite exceptionnel (cette récompense n'accompagnant pas automatiquement la première place). Les Juges font les propositions de C.A.C.S. d'après les mérites absolus des chiens, sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origines reconnu. Il appartient à la S.C.C. de s'assurer, pour l'homologation du C.A.C.S., que les chiens satisfont aux conditions imposées.

Si le chien classé 2e Excellent est de qualité équivalente à celui ayant obtenu le C.A.C.S., il peut lui être accordé la R.C.A.C.S. La R.C.A.C.S. peut être convertie en C.A.C.S. si le chien proposé pour le C.A.C.S. :

a) ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense en raison de son âge ou de ses origines.
b) s'il a déjà le titre de Champion National de Beauté.

Après avoir décerné le C.A.C.S., pour attribuer la Réserve de C.A.C.S., le juge devra appeler sur son ring le second de la classe dans laquelle il aura attribué le C.A.C.S. et le mettre en concurrence avec les 1ers Excellent des deux autres classes.

Les récompenses décernées ne seront valables qu'après leur homologation par la S.C.C. en ce qui concerne le C.A.C.S.

MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE RACE / MEILLEUR CHIEN DE SEXE OPPOSÉ AU MEILLEUR DE RACE - le chien et la chienne proposés pour le C.A.C.S. concurrent pour le titre de Meilleur de Race et pour le titre de meilleur de sexe opposé au meilleur de race, ainsi que le Meilleur Jeune Mâle et Meilleure Jeune Femelle ayant reçu le qualificatif «Excellent» dans la classe jeune, le (la) Meilleur(e) Cl. Champion ayant reçu le qualificatif «Excellent» et le (la) Meilleur(e) vétérinaire ayant reçu le qualificatif «Excellent».

MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE GROUPE - Les chiens désignés «Meilleur de Race» seront réunis par groupes pour la désignation du Meilleur Chien de chaque Groupe.

MEILLEUR CHIEN DE L'EXPOSITION - Les meilleurs chiens de chaque groupe concurrent en fin d'exposition pour le titre de Meilleur Chien de l'Exposition.

CONFIRMATIONS (sauf Berger Allemand et Jagdterrier)

ATTENTION : Les chiens ayant subi une otectomie pour quelque raison que ce soit ne pourront pas être confirmés.

Seuls les juges français peuvent assurer la confirmation. Votre chien doit être identifié très lisiblement (tatouage français ou transpondeur) et vous devez le présenter avec la carte de détenteur et l'original du certificat de naissance ou pedigree export, ainsi que le formulaire de demande de confirmation préalablement rempli.

Une liste des modifications intervenues après l'édition du catalogue sera affichée au secrétariat de l'exposition.

Age minimum exigé pour la confirmation : **12 mois sauf**

Gr 1 : Bergers Allemand et de Brie, Bouvier des Flandres _____ 15 mois

Gr 2 : Schnauzer Géant, Dogues Allemand, de Bordeaux, du Tibet, Mastiff, Bullmastiff, Mâtin Napolitain, Mâtin Espagnol, Montagne et Mâtin des Pyrénées, Fila Brasileiro, Chien de Montagne Portugais, Rafeiro de Alentejo, Castro Laboreiro, St-Bernard, Terre-Neuve, Landseer, Léonberg, Dobermann, Rottweiler, Hovawart, Cane Corso, Grand Bouvier Suisse, Bouvier Bernois _____ 15 mois

Gr 5 : Chien du Pharaon, Cirneco de l'Etna, Podenco Canario, Podenco Portugais (moyen et grand), Podenco Ibicenco, Samoyède, Akita Inu, Esquimau du Groenland _____ 15 mois

Gr 6 : Rhodesian Ridgeback _____ 15 mois

Gr 8 : Retrievers _____ 15 mois

Gr 9 : Épagneuls Pékinois et Japonais _____ 10 mois

Gr 10 : Afghan, Saluki, Barzoi, Deerhound, Irish Wolfhound, Galgo, Greyhound, Magyar Agar, Azawakh, Sloughi, Chart Polski _____ 15 mois

_____ 15 mois

RÉCLAMATIONS - Toutes réclamations fondées sur ce présent Règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'événement qui les auront motivées et être accompagnées d'une caution de 114 € qui restera acquise à la Société organisatrice si après examen elles sont reconnues sans fondement. Tous les cas non prévus au présent Règlement et toutes contestations relatives à son interprétation seront jugés par le Comité de l'Exposition.

SANCTIONS - Pourront être exclus temporairement ou définitivement des Expositions et Concours organisés par la S.C.C., avec extension possible aux manifestations organisées par ses Associations affiliées :
a) les Expositants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur ;
b) ceux qui auront fait une fausse déclaration
c) ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur sa qualité ;
d) ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'Exposition ou porteraient atteinte au prestige des Juges et de la Société Centrale Canine.
e) ceux qui auront introduit subrepticement un chien non engagé, ou remplacé un chien engagé par un autre ;
f) ceux qui auront quitté l'Exposition avant l'heure fixée.

Les sanctions seront prononcées conformément aux articles 30 à 36 du Règlement intérieur de la Société Centrale Canine.

RESPONSABILITÉ - La Société organisatrice décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsures occasionnées par eux, etc. et cela en quelque cas ou pour quelque cause que ce soit.

Les exposants étant seuls responsables, dans l'enceinte de l'Exposition, des accidents et autres dégâts occasionnés par leurs chiens tant à des tiers qu'à eux-mêmes, la Société organisatrice ne peut en aucun cas être reconnue responsable en leur lieu et place.

Par le seul fait de l'engagement de leurs chiens, les exposants acceptent d'une façon absolue, sans conditions ni réserves, tous les articles du présent Règlement dont ils reconnaissent avoir pris connaissance en signant la feuille d'engagement.

TRÈS IMPORTANT

Avis aux Expositants résidant à l'Étranger

I - Le Service des Douanes est susceptible d'exiger d'une personne se présentant au bureau de douane français avec plusieurs chiens, l'établissement d'un acquit à caution et le versement des frais correspondants.

II - L'entrée en France n'est autorisée que pour les chiens âgés d'au moins trois mois, sous réserve de la présentation au bureau de douane d'entrée en France, d'un certificat délivré par un Vétérinaire officiel du pays d'origine attestant que les vaccinations contre la rage, la maladie de Carré et l'hépatite contagieuse ont été effectuées depuis plus d'un mois et moins d'un an, ou qu'un rappel de ces vaccinations a été effectué depuis moins d'un an. Pour les animaux âgés de plus d'un an accompagnant les voyageurs en transit, importés temporairement ou réimportés après une exportation temporaire, le certificat de vaccination antirabique est seul exigé. Le certificat devra avoir été authentifié par les Autorités vétérinaires du pays d'origine et garantir que l'animal a bien été vacciné par un procédé autorisé dans ce pays. Une traduction officielle en langue française du certificat devra également être présentée. En l'absence de ces documents, les chiens seront refoulés.

III - Il y a lieu de présenter ces mêmes documents pour accéder à l'Exposition. Par ailleurs, les chiens doivent être en parfait état de santé. Les origines de chacun d'eux devront pouvoir être justifiées à tout moment. Le Vétérinaire officiel désigné par l'Administration peut refuser l'admission des chiens à l'Exposition en cas de non-conformité aux conditions sanitaires.

A compter du 1er Juillet 2015 tous les chiens ayant les oreilles coupées pour quelque raison que ce soit (accident, chiens appartenant à des propriétaires étrangers, etc...) ne seront plus autorisés à accéder à toutes manifestations canines officielles organisées sous l'égide de la Société Centrale Canine exception faite des chiens nés en France avant le 28 août 2008.

EN PLUS D'UNE VACCINATION ANTIRABIQUE VALIDE, TOUT CHIEN PROVENANT D'UN PAYS TIERS, À L'EXCEPTION DES PAYS FIGURANT DANS LA LISTE SUIVANTE :

Andorre, Antigua et Barbuda, Argentine, Aruba, Australie, Bahreïn, Barbade, Bélarus, Bermudes, Bosnie-Herzégovine, Canada, Chili, Curaçao, Émirats Arabes Unis, États-Unis d'Amérique (y compris Guam, Samoa américaines, Gibraltar, Groenland, Îles Mariannes du Nord, Porto-Rico et Îles Vierges américaines), Fidji, Hong Kong, Ile de l'Ascension, Îles BES (Bonaire, Saint-Eustache et Saba), Îles Caïman, Îles Falkland, Îles Féroé, Îles vierges britanniques, Îles Wallis et Futuna, Islande, Jamaïque, Japon, Liechtenstein, Malaisie, Maldives, République yougoslave de Macédoine, Malaisie, Maurice, Mexique, Monaco, Montserrat, Norvège, Nouvelle Calédonie, Nouvelle Zélande, Polynésie Française, Russie, St Christophe et Nevis, Ste Hélène, Ste Lucie, San Marin, St-Martin, St Pierre et Miquelon, St Vincent et les Grenadines, Singapour, Suisse, Taïwan, Trinité-et-Tobago, État de la Cité du Vatican, Vanuatu)

doit également avoir subi un **titrage sérique des anticorps antirabiques** effectué sur un échantillon de sang prélevé au moins 30 jours après la vaccination dans un laboratoire agréé UE (le résultat de ce titrage doit être supérieur ou égal à 0,5UI/ml).

OBLIGATIONS SANITAIRES :

2e Catégorie : Le certificat de vaccination antirabique en cours de validité, mentionnant le N° de tatouage sera exigé à l'entrée de l'exposition pour les chiens de race Rottweiler, Tosa, American Staffordshire Terrier, ainsi que pour ceux venant de l'étranger. L'organisation recommande aux propriétaires des chiens des races citées ci-dessus de prendre toutes dispositions relatives à l'article 211-5 de la loi du 6 janvier 1999 (révisé municipal, tenue en laisse et muselière en dehors des rings et cages).

les chiens disposant d'un n° de pedigree étranger

et vivant en France doivent être inscrits à l'I-CAD

(ancien système SIEV ou SCC)

ROYAL CANIN

SHOW PERFORMANCE

RÉVÉLEZ LEUR POTENTIEL

Vous élevez des champions, nous les sublimons.

Chaque exposition est le résultat de nombreuses années de travail et d'efforts : nous sommes à vos côtés, pour vous aider à concourir au plus haut niveau. Adopter Show Performance vous permet d'être tout simplement dans le développement d'une gamme sur-mesure pour chiens d'exposition.

ROYAL CANIN SHOW PERFORMANCE est dédié aux chiens d'exposition, et met en lumière votre expertise grâce à des résultats visibles : un pelage sain et éclatant de beauté.

BEAUTÉ DU PELAGE

ROYAL CANIN SHOW PERFORMANCE Professional Beauty

www.royalcanin.fr | 0 800 415 161



SOCIÉTÉ CANINE DE L'ÎLE DE FRANCE

Association loi 1901 - Affiliée à la Société Centrale Canine
Fédération Nationale agréée par le Ministère de l'Agriculture - Reconnue d'Utilité Publique



L'ISLE-ADAM (95) - 8 AOÛT 2021 EXPOSITION CANINE NATIONALE TOUTES RACES AVEC ATTRIBUTION DU CACS DE LA SCC

ADRESSE POSTALE

Service SCC EXPO
Société Centrale Canine
155 Avenue Jean Jaurès
93300 Aubervilliers

CHÈQUE À L'ORDRE DE LA SCIF

CLOTURE OFFICIELLE

05 juillet 2021 minuit (date de réception)
tout engagement courrier parvenant après
cette date sera refusé

2^e CLÔTURE (internet uniquement)
21 juillet 2021 avec majoration des tarifs

Entrée des chiens : 8h00
Début des jugements : 9h30

Sortie des chiens :
Libre après jugements

ENGAGEMENT SUR WWW.SCC EXPO.FR - PAIEMENT SÉCURISÉ (CARTE BANCAIRE)

N° Identification : _____

Nom du chien : _____

N° Livre d'Origines : _____

Date de naissance : ____ / ____ / ____ Sexe : M - F

Race : _____

Taille : _____ Couleur : _____ Poil : _____ Poids : _____

SÉANCE DE CONFIRMATION SEULE TOUTES RACES

SAMEDI 7 AOÛT 2021 DE 14H À 16H

Inscription sur www.sccexpo.fr

RENSEIGNEMENTS

07 89 41 88 44 - scif94@orange.fr

PRÉCISIONS INDISPENSABLES POUR LES RACES SUIVANTES

Variété : Berger Belges, des Pyrénées, Welsh-Corgi, Parson/Jack Russell, Chien Courant du Jura, Braque Français, Retrievers, Bouledogue Français, Bichons, Chiens Chinois.	Taille : Schnauzers, Pinschers, Caniches, Parson/Jack Russell, Spitz, Teckels, Braques Français, Podenco Portugais, Bull Terrier, Chiens à peau nue.	Couleurs : Bergers de Brie, Belges, Dobermanns, Boxers, Schnauzers, Dogues Allemands, Spitz, Elkound, Cockers, Caniches, Chow-Chow, Bouledogues, Carlins, Pinschers, Puli, Épagneuls Bretons, Setter Irlandais, Cavalier King Charles.	Poil (nature ou longueur) : Berger Allemand, Berger Blanc Suisse, Collies, Bergers des Pyrénées et Hollandais, Chien de Montagne Portugais, Saint-Bernard, Fox-Terriers, Teckels, Podencos Portugais et Ibicencos, Braque de Weimar, Braque Hongrois, Segugios Italianos, Retrievers, Chien d'Eau Portugais, Bichons, Chihuahuas, Petit Chien Russe	Poids : Pékinois, Epagneul Japonais, Epagneul nain Continental
---	---	---	--	---

Nom du père : _____

Nom de la mère : _____

Producteur : _____

Propriétaire : M. Mme Mlle _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____ Pays : _____

Téléphone : _____ Mail : _____

Indiquez ci-dessous la classe d'engagement

Intermédiaire	<input type="checkbox"/>
Ouverte	<input type="checkbox"/>
Travail	<input type="checkbox"/>
Champion	<input type="checkbox"/>
Jeune	<input type="checkbox"/>
Puppy	<input type="checkbox"/>
Baby	<input type="checkbox"/>
Vétéran	<input type="checkbox"/>
Meute	<input type="checkbox"/>
Confirmation	<input type="checkbox"/>
Ne concourant pas	<input type="checkbox"/>

Accompagnateurs (gratuit)

Catalogue internet gratuit

Catalogue papier

Tout chien inscrit en classe champion ou travail sans justificatif sera mis en classe ouverte

tout chien dont la classe n'aura pas été précisée sur la présente feuille sera inscrit en classe ouverte ou jeune, suivant son âge.

(toute consigne non respectée entraînera le refus de l'engagement)

À joindre avec la demande d'engagement

- Copie de la carte d'identification I-CAD
- Copie de la vaccination antirabique pour les chiens en provenance de l'étranger et ceux de 2^e catégorie
- Copie de la carte d'adhérent SCIF 2021 (si tarif adhérent appliqué)
- Copie des attestations pour les engagements en classe travail ou champion
- Chèque à l'ordre de SCIF (pas de chèque étranger)

Je déclare sincères et véritables les renseignements figurant ci-dessus. J'accepte d'une façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement de cette exposition que j'ai reçu et dont j'ai pris connaissance.

En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement la Société de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vol, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même. Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenil ne sont pas, à ma connaissance, au jour où est signé cet engagement, atteints de maladies contagieuses et m'engage à ne pas le présenter si de telles maladies venaient à se déclarer avant cette exposition.

En cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanctions prévues par le règlement, notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la S.C.C.

Date : _____ (n'oubliez pas de signer la feuille d'engagement)

Signature du propriétaire :

Tout engagement non accompagné de son règlement ne sera pas pris en considération

ADHÉSION SCIF 2021 (donne droit au tarif membre)

Adhésion ou Renouvellement N° adhérent : _____

2^e personne : N° adhérent : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Simple : 17€ - Couple (même adresse) : 18€

Paiement par chèque séparé

Banque chèque montant

Tout engagement non accompagné de son règlement ne sera pas pris en considération

RÉSERVÉ À LA SCIF

Date : _____
Classe : _____

n° d'arrivée : _____
Accp. : _____

RÉCOMPENSES

(tous ces prix ne sont pas cumulables)

à chaque CACS et RCACS, à chaque BABY, à chaque PUPPY, à chaque VÉTÉRAN exc, aux 1er et 2e exc en classe JEUNE, INTERMEDIAIRE, OUVERTE, TRAVAIL et CHAMPION.

Sur le **ring d'honneur**, si les mesures sanitaires le permettent, les récompenses pour les trois premiers de chaque jugement Jeunes Présentateurs, Couples, Paires, Lots d'Affixe, Lots de reproducteurs, Meutes, Babies, Puppies, Jeunes, Vétérans et meilleurs de groupe.

DROIT D'ENTRÉE À L'EXPOSITION

	1ère clôture Jusqu'au 05 juillet 2021 courrier et internet		2ème clôture Du 06/07 au 21/07/2021 minuit uniquement par internet
	non membre	membre scif	
1 ^{er} chien	36 €	32 €	39 €
2 ^{ème} chien, 3 ^{ème} chien	31 €	27 €	34 €
Chiens suivants (chacun)	25 €	21 €	28 €
Baby, Puppy, Vétéran	20 €	16 €	25 €
Chien ne concourant pas (ni jugé ni confirmé)	8 €	8 €	8 €
Meute avec 6 chiens en individuel (même propriétaire)	65 €	61 €	71 €
Chien supplémentaire de la meute (même propriétaire)	20 €	16 €	23 €
Accompagnateur	gratuit	gratuit	gratuit
Réservation catalogue papier	6 €	6 €	6 €
Catalogue version internet téléchargeable	gratuit	gratuit	gratuit

L'édition « papier » du catalogue ne sera disponible que si vous en avez acquitté le montant.

VOUS RECEVREZ VOTRE CARTE D'EXPOSANT ENVIRON 1 SEMAINE AVANT L'EXPOSITION

(ENGAGEMENTS COURRIER UNIQUEMENT)

LES ENGAGEMENTS INTERNET IMPRIMERONT UNE E-CARTE

LES NUMÉROS D'EXPOSANT POURRONT ÊTRE RETIRÉS ÉGALEMENT SUR LE RING

INSCRIPTION SUR PLACE :

Accompagnateur : Gratuit

Jeune Présentateur 8 euros,

Paire (même propriétaire) 10 euros - Couple (même propriétaire) 10 euros

Lot d'affixe 10 euros - Lot de reproducteur 10 euros

(voir définition dans le règlement)

INFORMATIONS

- En cas d'engagement de plusieurs chiens, les classes baby, puppy, vétérans et ne concourant pas ne peuvent être comptées comme 1er, 2e et 3e chien; **pour bénéficier du tarif dégressif, les chiens doivent appartenir au même propriétaire**
- Pour bénéficier du tarif membre, joindre la photocopie de la carte d'adhérent SCIF 2021 (ne pas confondre avec la carte de votre club de race); Pour bénéficier de suite du tarif membre SCIF, adhérez en même temps que votre engagement (voir page 3)
- engagements remboursés moins les frais de gestion en cas d'annulation suite à la Covid 19

RENSEIGNEMENTS A FOURNIR POUR LES CLASSES TRAVAIL ET CHAMPION

CLASSE TRAVAIL (donnant droit à l'attribution du CACS)

Pour les chiens âgés de 15 mois le jour de l'ouverture de l'exposition et titulaires de l'attestation SCC permettant l'engagement en classe travail. (la récompense doit être obtenue avant la date de clôture officielle de l'exposition)

Chiens de Défense : Date et lieu de l'épreuve où le chien a obtenu :

- soit un Brevet chien de défense en Ring - soit un Brevet Campagne - soit un Brevet Mondioring - soit un R.C.I. mention classée (I.P.O.1) - soit un Brevet de Pistage français - soit un Brevet de recherche utilitaire - soit un Exc. en niveau 1 en Pistage F.C.I. - soit un test international de sauvetage - soit Brevet Troupeaux (Ovin ou Bovin)

Chiens d'arrêt Britanniques et Continentaux : Date et lieu de l'épreuve où le chien a obtenu Très Bon ou le Brevet International de Chasse Pratique BICP. 1er ou 2e degré

Chiens Courants : Date et lieu du concours où le chien a obtenu un Brevet de Chasse

Spaniels : Date et lieu du concours où le chien a obtenu au moins une M.T.H.R

Retrievers : Date et lieu du concours où le chien a obtenu un TB

Barbets : Date et lieu du concours où le chien a obtenu un brevet de travail à l'eau (1re ou 2e cat.).

Terriers : Date et lieu du concours de déterrage où le chien a obtenu un minimum de 100 points.

Teckels : Date et lieu du concours où le chien a obtenu au minimum 50 points ou un 3e prix.

Chien d'Elan Norvégien

Date et lieu de l'épreuve de recherche au sang où le chien a obtenu :

• sur piste artificielle : le qualifié catif Très Bon

• sur piste naturelle : l'un des 4 qualifiés catifs suivants : chien de rouge, chien de rouge forceur, chien de rouge hurleur à la mort, chien de rouge indicateur à la mort.

Chiens de Rouge de Hanovre et de Bavière

• TAN ou Brevet maîtrise du C.R.H.B. Notation 4 (A) exigée au travail à la longe.

Chiens Nordiques de Traîneau : Date et lieu du concours où le chien a obtenu le Brevet de Travail Echelon 1.

Lévriers : Date et lieu des 4 épreuves à CACIL avec obligation de classement dans la première moitié des concurrents à deux reprises (joindre une copie de l'attestation demandée par la FCI).

CLASSE CHAMPION

Les titres de champion doivent avoir été homologués avant la date de clôture officielle.

Joindre obligatoirement photocopie du justificatif.

EXTRAIT DU RÈGLEMENT DES EXPOSITIONS CANINES DE LA F.C.I.

CLASSE TRAVAIL : « Pour inscrire un chien en classe Travail, il est indispensable que le formulaire d'engagement soit accompagné d'une copie du certificat de la F.C.I. sur lequel seront confirmés - cette confirmation étant faite par l'Association Canine Nationale du pays de résidence permanente du détenteur et/ou propriétaire du chien - que le chien a bel et bien réussi l'épreuve ainsi que les détails de cette dernière ».

CLASSE CHAMPION : « Pour inscrire un chien en classe Champion, il est indispensable que l'un des titres suivants ait été homologué au plus tard le jour de la date de clôture officielle des engagements. Une copie en attestant doit être jointe au formulaire d'engagement ».

- un titre de Champion International de la F.C.I.

- un titre de Champion National (obtenu avec au moins 2 récompenses dans un pays membre de la F.C.I.)

- les titres de Champion National de pays non-membres de la F.C.I. ne peuvent pas être acceptés